

## **Séance du 13 décembre 2024**

Absents excusés ayant donné pouvoir : A Gozard à S Mery, A Tabran à A Suramy, D Maes à D Regrain

Au cours de la séance, le Conseil Municipal a

- décidé l'acquisition de l'ensemble immobilier de Claudette Michoux épouse Daudon situé place de l'Eglise pour une fourchette de prix entre 41 000 € et 43 000 €, frais d'agence inclus.
- demandé le fonds de concours de la Communauté de Communes pour l'aménagement d'un salon de coiffure 8 place de l'Eglise et pour l'installation de 3 caméras de vidéo surveillance.
- décidé la création à compter du 1er février 2025 d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement d'activité dans le grade d'adjoint technique à temps non complet.
- demand le dispositif de solidarité départementale pour l'aménagement d'un salon de coiffure et l'installation de 3 caméras de vidéo surveillance.
- décidé la création de deux agents recenseurs.